



## **Aménagements transitoires du Jardin du 2<sup>ème</sup> Dépôt Rencontre du 23 mars 2019 à la maison des projets des Capucins**

### **Rappel de la démarche :**

#### **L'objectif**

- Améliorer et diversifier les usages du jardin du 2<sup>ème</sup> Dépôt, dans son strict périmètre sous AOT (autorisation d'occupation temporaire d'un terrain Marine Nationale), en expérimentant des initiatives et des activités à partir du printemps 2019, sans devoir attendre le lancement opérationnel de la totalité du projet urbain NPNRU Recouvrance.

#### **La démarche**

- Co-construire avec les habitants un programme d'aménagements légers de transition, dans l'attente d'aménagements ou de développements plus structurants à l'échelle des 2,1 hectares du plateau de Pontaniou, le moment venu.

#### **Une méthode**

- Partager les attentes des habitants, usagers et acteurs locaux
- Dresser collectivement un état des lieux des capacités d'usages
- Développer un programme d'usages « ici et maintenant » en s'appuyant sur les initiatives citoyennes et en lien avec les grandes orientations du projet de Recouvrance
- Identifier les actions particulières pouvant être co-construites

#### **Des concertations : 5 ateliers de travail avec les habitants depuis fin 2017**

- Novembre 2017
- Mars 2018
- Juillet 2018
- Novembre 2018
- **23 mars 2019 en dernière date** (le présent compte-rendu propose la synthèse des échanges depuis juillet 2018)

**Mairie de quartier 4 moulins : 02 98 00 80 80**  
**[Jeparticipe.brest.fr](http://Jeparticipe.brest.fr)**



**RAPPEL des éléments de base du projet d'aménagement transitoire du jardin actuel comme base des échanges de la rencontre du 23 mars 2019 :**

- Entretien végétaux et élagage (fait 12/2018 Direction Espaces verts - Brest métropole)
- Création d'un espace délimité pour les chiens (sous réserve d'une gestion adaptée) car c'est le point clé de la proposition pour favoriser une diversification des usages tous publics dans le jardin
- Réalisation d'aménagements qualitatifs et simples pour structurer l'actualisation des usages, avec emprise pour localiser un « conteneur » à usages multiples, le cas échéant
- Délimitation d'un espace pour mobiliers extérieurs, pouvant être co-construits (tables et bancs type « pique-nique », possibilité de grandes tablées ponctuelles amovibles, etc.)
- Espaces Potager (tables potagères nombre à déterminer) avec cabane à outils
- Remise en service des WC publics (sujet gestion ponctuelle à préciser) + création d'un point de puisage extérieur AEP (eau potable) + borne électrique
- Préservation d'un espace central polyvalent tous usages
- Implantation d'une signalétique spécifique et de la « Voile » du Parcours d'Interprétation
- *Accords de l'architecte des Bâtiments de France et de la Marine Nationale (Mars 2019)*

**Propositions complémentaires nouvelles évoquées le 23 mars 2019 :**

- Eclairage public spécifique au jardin ? Tout s'étudie...
- Platelage (terrasse) en bois pour tous types d'activités « les pieds au sec »
- Réalisation d'une aire de compostage dans l'espace potager

**Les aménagements qui seront réalisés le seront par conséquent sous forme d'expérimentation(s) pouvant être développés ou non au vu des retours d'expérience.**

**Ce qui a été validé collectivement le 23 mars 2019 pour action :**

- **Entretien des végétaux et élagage** (*fait 12/2018 Direction Espaces verts - Brest métropole*).
  - Bons retours globalement des riverains et habitants, vues dégagées et première étape de la mise en valeur du lieu
  - Question sur la prise en compte de la biodiversité dans le cadre des élagages : oui, avec proposition de pouvoir notamment accueillir des « hôtels à insectes », nichoirs, limitation des déambulations libres des chiens pour préserver la faune présente dans les massifs végétaux.
  - Souhait de certains habitants de participer au choix des végétaux à planter, le cas échéant.
  
- **Création d'un espace délimité pour les chiens (sous réserve d'une gestion adaptée)**
  - *Rappel des règles arrêté du maire n° A 2016-06-1131 - Article 2 : il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique. Tout chien y circulant doit être tenu en laisse et muni, pour les chiens de catégorie, d'une muselière.*
  - Confirmation cependant de pouvoir créer un espace délimité pour les chiens après ultimes échanges qui ont permis de rappeler la forte demande de la majorité des participants aux réunions de concertation précédentes et le fait que cet élément de programme est la « clé de voûte » de la démarche pour permettre de réellement diversifier les usages pour tous les publics avec des règles d'usage simples et claires.
  
- **Délimitation d'un espace pour mobiliers extérieurs pouvant être co-construits** (tables et bancs type « pique-nique », possibilité de grandes tablées ponctuelles amovibles, etc.)
  - Temps 1 : Validation de l'achat et l'installation d'au moins deux « îlots » avec tables et chaises.
  - Temps 2 : Si le nombre de tables et chaises n'est pas suffisant, possibilité d'en racheter ou d'en construire sous forme de chantier participatif (selon expérimentation, envies et faisabilité)
  
- **Espace Potager (tables potagères nombre à déterminer)**
  - Validation de la mise en place de tables potagères, en étant attentif à en vérifier la complémentarité avec l'offre existant par ailleurs dans le quartier.
  - Si l'expérience fonctionne possibilité de développer cette offre.
  - Pas de possibilité de création d'une mare
  
- **Remise en service des WC publics (sujet gestion ponctuelle à préciser) + création d'un point de puisage extérieur AEP + borne électrique**
  - Les toilettes publiques ne peuvent être ouvertes toute l'année en raison du non-respect des règles d'hygiène et du fait que cet équipement est obsolète et n'est pas appelé à être remplacé par un modèle automatique à court terme.
  - Possibilité cependant de pouvoir les mettre ponctuellement en service lors d'évènements organisés dans le jardin et sous réserve que ces évènements soient

préalablement programmés et validés par la Mairie de quartier des Quatre Moulins en lien avec les Directions concernées de Brest métropole.

- Idem s'agissant de l'accès au point d'eau et à la borne électrique.
- **Préservation d'un espace central polyvalent tous usages**
- Validation par les participants, conforme aux échanges précédents.
- **Implantation de la « Voile » du Parcours d'Interprétation (dimension patrimoniale rive droite)**
- Réalisée en mars 2019 à l'entrée du jardin.

#### Propositions complémentaires nouvelles des habitants :

- **Aménagement de jeux pour enfants.**
- A voir en complémentarité de l'existant sur le quartier
- **Mise en place de mains courantes sur l'escalier Rue de Pontaniou et rajout de bancs**
- Validé
- **Rajouter des bancs**
- Validé, notamment pour la création d'espaces de discussions (implantation à préciser)

#### Divers :

- **Proposition de création d'un lieu de « stockage », une base pour de l'animation :**
- Installation d'un abri (conteneur ou cabanon) afin de stoker du matériel de jardinage mais aussi d'animation.

*Par exemple :*

- ✓ *Grandes tables et tréteaux pour permettre l'organisation de repas collectifs*
- ✓ *Chaises*
- ✓ *Rallonges électriques*
- ✓ *Spots/ systèmes de lumière*
- ✓ *Barbecue : privilégier du matériel mobile qui sera remis le soir après usage (en effet, les expériences menées de barbecues fixes dans un environnement urbain ont très souvent dues être abandonnées en raison de débordements et plaintes du voisinage).*

L'accès à ce « kit d'animation » pourrait dès lors se faire sur demande auprès de la Mairie de quartier des Quatre Moulins.

- **Eclairage public spécifique au jardin ?**
- Oui, mais plutôt sur un fonctionnement tôt le matin et en fin d'après-midi en hiver.
- Pas d'éclairage prolongé la nuit
- Rappel : gestion possible des durées de fonctionnement « à la carte »

- **Platelage (terrasse) en bois pour tous types d'activités « les pieds au sec »**
- Validation.
- **Réalisation d'une aire de compostage dans l'espace potager**
- Validation

#

Additif post-réunion : calendrier indicatif après échanges et [proposition complémentaire](#) avec les directions opérationnelles de Brest métropole et sur la base de la synthèse des échanges ci-dessus

- **Pour les congés d'été 2019**
- Installation des tables de pique-nique
- Création d'un cheminement périphérique par fauchage
- **D'octobre à novembre 2019** (*après les animations prévues en septembre dans le jardin, finalisation des plans techniques d'aménagement et obtention des autorisations d'urbanisme*)
- Réalisation des aménagements paysagers, [d'une aire de compostage](#) et du canisite
- Installation des autres mobiliers (dont tables potagères, cabane de remisage du matériel à disposition et du « kit animation »)
- Mise en place de l'éclairage public modulable en fonction des retours d'expérimentation
- Platelage bois envisageable en option pour pouvoir être réalisé (et localisé / dimensionné) en fonction des précisions apportées par les porteurs initiaux du projet « conteneur ».

#